



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E87655

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2025

ÉDITÉ LE

27/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/05/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 1993 B 00294

Siret : 391 150 414 00038

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5405575

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4818081604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4818081604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : RENOVATION HABITAT

Sigle : CRISTAL

4 RUE DU PONT ROUGE
85150 LES ACHARDS

Téléphone : 02 51 05 91 92

Portable :

Fax :

Site Internet : www.cristal-vendee.com

E-mail : cristalisol@orange.fr

Responsabilité légale :

CAP SARL (493 600 373) / CL-AUDIT XAVIER BERNARD DIRECTEUR GENERAL
DELEGUE / GAUTIER ARTHUR DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/01/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	30/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/01/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	30/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/01/2025
o Isolation des combles perdus	30/09/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.